

# Révisions au guide des immobilisations matérielles

Des conseils scolaires de district et des autorités scolaires

*Publication no 9*

**Août 2012**

*Cette publication doit être conservée et archivée.*

Elle a un objectif :

**Mettre à jour le guide afin de mettre en évidence la politique sur la capitalisation des intérêts débiteurs sur les terrains.**

**Les intérêts débiteurs réels qui sont directement attribuables aux projets d'acquisition ou d'aménagement de terrains et qui sont engagés pendant la période où le terrain est prêt à l'utilisation seront capitalisés en tant que coûts liés au terrain. Toutefois, les intérêts débiteurs engagés sur les projets d'acquisition ou d'aménagement de terrains pendant la période de construction d'immeubles doivent être passés en charges pour la période où le terrain est considéré comme prêt en vue de son utilisation prévue.**

Des révisions ont donc été apportées aux passages suivants :

## **TERRAINS ET AMÉLIORATIONS APPORTÉES AUX TERRAINS**

Le paragraphe .43 mis à jour précise que les intérêts débiteurs directement attribuables à l'achat du terrain ou aux projets d'aménagement du terrain qui sont engagés durant la période pendant laquelle le terrain est préparé en vue de son utilisation sont capitalisés avec les coûts du terrain.

## **COÛTS PRÉALABLES À LA CONSTRUCTION ET CONSTRUCTION EN COURS**

Le paragraphe .71 corrigé précise clairement que les intérêts débiteurs engagés sur le terrain et sur les projets relatifs à son aménagement pendant la construction de l'immeuble sont passés en charges pendant la période.

Le paragraphe .73 mis à jour indique que la capitalisation des frais financiers sur le terrain cesse si aucun aménagement ne se produit sur le terrain.

## **ANNEXE N – INTÉRÊTS DÉBITEURS SUR LE TERRAIN : EXEMPLES PERTINENTS**

Le guide mis à jour comprend des exemples illustrant la détermination des montants de capitalisation pour différents projets.

*Révisions au guide des immobilisations matérielles des conseils scolaires de district et des autorités scolaires – Août 2012*